PROPOSITIONS POUR LA RECONQUÊTE DE LA FILIÈRE TABACOLE FRANÇAISE

I. IMPERIAL TOBACCO GROUP (ITG) OU LA STRATEGIE DU PILLAGE

Depuis la privatisation et le désengagement de l'Etat, réalisées sous l'égide de Giscard et du tristement célèbre Papon, les restructurations et la casse de la filière tabacole française sont engagées. La fusion de la SEITA avec l'espagnol Tabacaleras qui a donné naissance à Altadis a déjà conduit à la fermeture de l'usine de Lille et à de nombreux licenciements. Depuis le rachat d'Altadis par l'anglais Imperial Tobacco, cette politique de casse se poursuit et s'accélère.

La gestion ultra court-termiste d'ITG l'a conduit à perdre des parts de marché considérables. Entre 2009 et 2013 son effondrement par rapport à ses concurrents équivaut à la production annuelle de Nantes et de Nottingham, deux sites qu'ITG entend aujourd'hui fermer.

L'objectif d'ITG est clairement affiché : remonter le maximum de profits pour les actionnaires, constitués pour l'essentiel de groupes financiers et institutionnels.

Depuis 2008, 2,6 milliards d'euros de dividendes ont été versés par la SEITA aux actionnaires. Pour la seule année 2013, les dividendes représentent 576 millions, soit 40 000 € par mois et par salarié.

Pour cela, Imperial Tobacco impose une véritable politique de pillage :

- **Casse de l'emploi** : fermeture depuis 2008 des sites de Metz et de Strasbourg : perte de 850 emplois. Mise en cause de la recherche aux Aubrais. Aujourd'hui, ITG annonce la fermeture de Nantes et Bergerac et des licenciements au siège social et aux Aubrais avec pour conséquence plus de 500 emplois menacés.

- **Vente des bijoux de famille** : ADF vendu à LOGISTA, autre filiale d'ITG. Logista pourrait faire très rapidement l'objet d'une cession définitive via une mise en bourse de 100 % de ses actions. Les sites de Strasbourg et Metz mis en vente permettront d'engranger d'importantes plus values immobilières.

- **Optimisation fiscale :** Le système d'intégration fiscale a permis de réaliser 305 millions d'économies d'impôts sur 5 ans. ITG touche 640 000 euros de CICE. Par ailleurs, la SEITA place 1,4 milliard d'euros de trésorerie auprès d'ITG.

- **Désinvestissement** : Sur 5 ans, SEITA n'a investi que 60 millions d'euros et dans le même temps a cédé des immobilisations pour 72 millions, soit un solde négatif de 12 millions.

- **Réalisation d'importante plus-value sur placement de la collecte des taxes sur le tabac** via la filiale de distribution LOGISTA. Les taxes sur le tabac représentent 80 % du prix de vente soit 13 milliards d'euros par an.

Cette Politique de recherche de profit pour les actionnaires conduit Impérial Tobacco à sacrifier toute la filière tabacole française en multipliant les plans sociaux, les fermetures des sites industriels, l'abandon de la recherche, dans le seul but de satisfaire les actionnaires.

- A la SEITA, la part des salaires dans la valeur ajoutée est passée de 40 % à 23 % en 5 ans. Sur la même période, les bénéfices de la SEITA ont progressé de 61 %.
- Aujourd'hui, et pour le site de Nantes notamment, dans un paquet de 20 cigarettes vendu en moyenne 6,70 €, les coûts de fabrication représentent 17 centimes dont 4 centimes pour les salaires (cotisations sociales comprises).
- Le 15 avril, la direction du groupe ITG annonce une nouvelle restructuration :
- Fermeture de Nantes : 337 emplois menacés,
- - Fermeture du centre de recherche de Bergerac : 33 emplois menacés,
- Licenciements sur le site des Aubrais : 17 emplois menacés,
- Réorganisation du siège social : 115 emplois menacés.
- Sans prendre en compte les emplois induits de toute la filière
- Transfert de la production de l'usine de Nantes vers la Pologne pour 91 % et l'Allemagne pour 9 %.

Indépendamment de ce nouveau projet de casse sociale, la direction du groupe réaffirme qu'elle entend poursuivre dans cette voie en assurant ses actionnaires d'une progression des dividendes d'au moins 10% chaque année et de rachats d'actions à hauteur de 500 millions de livres.

Face à une telle casse économique et industrielle, les ministères de tutelle ne peuvent rester muets et ainsi avaliser de fait le plan du groupe industriel et bancaire anglais.

II. LE TABAC : UN ENJEU DE SANTE PUBLIQUE

Impérial Tobacco se retranche derrière une baisse de la consommation de tabac liée aux campagnes pour la défense de la santé publique et une argumentation fallacieuse concernant la « e-cigarette » du fait du manque de statistiques, d'analyses et des effets à moyens et longs termes de celle-ci, pour justifier son plan de casse industrielle et de licenciements.

Dans le même mouvement, en annonçant la fermeture de Bergerac, l'Institut de Recherches sur les plants de tabac, en réduisant l'activité des Aubrais (17 suppressions de postes prévues dans le plan), ITG contribue à l'affaiblissement de la recherche pour l'amélioration de la santé.

Parce que le tabac et sa consommation constituent des enjeux de santé publique, l'intervention de l'Etat est essentielle. Dès 1980, la CGT notamment développait ses positions pour la défense de toute la filière et de la santé publique.

On ne peut pas laisser une question aussi vitale aux mains des sociétés privées. La création d'un service public de la filière tabacole et la renationalisation de la SEITA s'imposent comme une exigence de santé publique.

De plus, 80 % du chiffre d'affaires d'ITG est constitué de taxes destinées au budget de l'Etat. Les ministères de tutelle doivent répondre aux propositions de la CGT dans le sens de la défense des intérêts des travailleurs, de la nation et de la santé publique.

III. DES PROPOSITIONS CGT POUR LA DEFENSE, LE DEVELOPPEMENT D'UNE FILIERE NATIONALE DU TABAC

A. Pour un véritable service public

Parce que le tabac constitue un enjeu de santé publique, il faut un service public de l'ensemble de la filière allant des semences jusqu'à la vente au consommateur final. C'est la raison pour laquelle la CGT s'est toujours battue contre la privatisation de la SEITA et porte aujourd'hui l'exigence de sa renationalisation.

Les propositions de la CGT s'inscrivent dans ces exigences de défense de la santé publique, de développement de la recherche.

- Défense du potentiel industriel, non à la fermeture de Nantes.
- Lutte contre les fraudes et la contrebande.
- Défense de l'emploi de toute la filière.
- Satisfaction des revendications sociales notamment le retour au statut public des salariés.

B. Défense de la santé publique

La consommation de tabac entraîne chaque année entre 60 et 70 000 décès prématurés dans notre pays. Peut-on accepter que des milliards de profits réalisés par les fabricants de tabac comme ITG servent à gaver les actionnaires alors que l'Etat, par le canal de nos impôts, la Sécurité Sociale, financent les dégâts causés aux consommateurs par des produits, sans aucun contrôle ni maîtrise de ce que contient une cigarette en termes d'adjuvants, d'exhausteurs de goût, produits chimiques divers qui contribuent à la nocivité du tabac et à la dégradation de la santé des consommateurs.

C. La recherche publique au service de la santé publique

La filière tabacole doit contribuer au financement et au développement de la recherche au service de la santé publique.

Pour cela, les outils existants (Institut de Bergerac et le Centre de Recherche des Aubrais) doivent être maintenus et développés.

L'Institut de Bergerac est réputé pour sa recherche sur les semences et les plantes de tabac, sa collection de graines constitue un véritable trésor de biodiversité. Les recherches de l'Institut de Bergerac ont permis une amélioration considérable de la qualité et la mise au point de tabacs pouvant produire une quantité importante de protéines. La fermeture de Bergerac entraînerait la perte de notre indépendance nationale en matière de semences, ouvrant largement la porte à du tabac importé et notamment du tabac OGM dont la production mondiale ne cesse d'augmenter, ou de tabac brut dont la qualité globale est mal maîtrisée, contenant quantité de résidus de pesticides, particulièrement nocifs à la santé.

Le Centre de Recherche des Aubrais est un centre de renommée mondiale pour ses recherches en matière de réduction de la nocivité du tabac. Son affaiblissement met en cause la recherche avec ses conséquences sur la santé publique. La porte est grande ouverte aux produits de plus en plus nocifs pour la santé. De ce point de vue aussi, l'absence d'intervention étatique concernant le plan de restructuration d'aujourd'hui est scandaleuse.

Pour une véritable recherche publique concernant le tabac, la CGT propose :

- Le maintien et le développement de Bergerac et des Aubrais,
- La mise en œuvre de coopérations avec l'INRA (recherche agronomique) et l'INSERM (recherche médicale).

D. Développement de la production nationale de tabac

La casse de l'industrie tabacole française a pour conséquence un recul de la production française de tabac. Cette production agricole spécifique concentrée dans l'Est et le Sud-Ouest de la France est une production à très forte valeur ajoutée apportant des revenus conséquents aux agriculteurs.

De plus, c'est une production créatrice d'emplois. La culture d'1 ha de tabac nécessite entre 400 et 700 heures de travail selon les variétés de plantes comparé aux 10 heures de travail par hectare de céréales.

Reconquérir notre production nationale est une exigence forte. Elle doit être maîtrisée et contrôlée. Les contrats de production des planteurs doivent être passés avec les pouvoirs publics pour garantir la production et la qualité.

E. Défense du potentiel industriel national

En France, la balance commerciale des produits à base de tabac est déjà déficitaire de 1,6 milliard d'euros.

Avec l'annonce de la fermeture de l'usine de Nantes, la plus importante usine française de fabrication de cigarettes, c'est l'existence même de l'industrie du tabac qui est mise en cause dans notre pays. La CGT s'oppose à la fermeture de Nantes. L'Etat doit prendre ses responsabilités pour garantir la pérennité de la production de qualité et pour préserver la filière tabacole menacée. En rénovant le monopole de fabrication de la SEITA, l'Etat peut assurer les besoins de la consommation intérieure et limiter toute dérive en contrôlant également l'introduction des produits importés. Dans ce

cadre, la nationalisation de l'industrie tabacole française s'impose.

F. Renforcer le monopole de distribution de l'Etat et lutter contre la fraude et la contrebande

La vente de tabac procure d'importantes ressources pour le budget de l'Etat et de la Sécurité Sociale (près de 13 milliards de taxes). Or, la fraude et la contrebande représentent plus de 25 % de la consommation, ce qui représente plusieurs milliards d'euros de pertes de moyens pour financer la Sécurité Sociale tout en mettant en cause la santé publique, notamment par les cigarettes de contrefaçon dont la composition échappe à tout contrôle. Renforcer la lutte contre la fraude et la contrebande nécessite une pleine maîtrise des circuits de distribution et de la vente au consommateur.

La CGT revendique :

- La réintégration de LOGISTA qui détient un monopole de fait de la distribution en gros, dans l'entreprise SEITA qui doit être renationalisée.
- Le maintien du monopole de vente au consommateur par le circuit des buralistes.
- Le renforcement de la tutelle des douanes sur le circuit des buralistes ainsi que l'augmentation des contrôles pour lutter contre la contrebande et la contrefaçon.
- La mise sous tutelle par le ministère du Budget de l'ensemble de la filière tabacole.

G. Défense de l'emploi de toute la filière tabacole

L'ensemble de la filière tabacole est menacée par la stratégie de pillage d'Impérial Tobacco.
Combattre cette politique et reconquérir une filière tabacole nécessite une intervention publique garantissant la production et la création d'emplois par :

- L'arrêt des licenciements et des fermetures,
- Le maintien de l'usine de Nantes,
- La défense de la recherche,
- La reconquête de la fabrication de SCAFERLATI (tabac à rouler et à pipe) et de cigares,
- La pleine maîtrise de la distribution en gros et de la vente au détail.

Une telle politique ne peut être laissée aux mains de sociétés privées dont le seul but est de dégager des profits pour les actionnaires.
Défendre la filière, c'est agir pour la santé publique.

H. Répondre aux revendications sociales des salariés

La privatisation de la SEITA, la filialisation de la distribution ont remis en cause le statut public des personnels de la SEITA. La CGT exige que dans le cadre d'une renationalisation de la SEITA, le statut public du personnel soit rétabli.

I. L'Etat doit prendre toutes ses responsabilités

La filière tabacole, la SEITA renationalisée, doivent être placées sous la responsabilité de l'Etat. La CGT propose que la tutelle de l'Etat se réalise via 3 ministères : le ministère de la Santé, le ministère du Budget et le ministère de l'Agriculture.
La CGT revendique une table ronde d'urgence réunissant les 3 ministères, les élus de la nation, les collectivités territoriales concernées, la direction de la SEITA, les organisations syndicales des salariés, les organisations professionnelles, afin de décider de la mise en œuvre de ces propositions.

Mai 2014